Le P'tit Walhérois

Anthée - Falaën - Gérin - Onhaye - Serville - Sommière - Weillen

Trimestriel
Communal

Décembre 2017

Onhaye

Photo: Administration Communale
Editeur responsable : Administration Communale : M. Arnaud Gerard
Réalisation et impression : CARP Imprimerie - Philippeville - 071 662 128

ALE

Vous pouvez bénéficier des services d'un prestataire ALE pour réaliser certains travaux (aide au petit entretien de jardin, petits bricolages, garde malade,….).

D'autres services sont aussi accessibles aux associations de l'entité (nettoyage) ainsi qu'aux établissements d'enseignement (surveillance des repas de midi, …).

Prix modique de **5,95 € de l'heure**. Un chèque ALE correspond à une heure de travail.

L'inscription est totalement gratuite. **N'hésitez pas à nous contacter !!!**

ALE ONHAYE - rue Albert Martin, 3 - 5520 ONHAYE

Permanences : le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 16h00 - le jeudi de 08h30 à 12h00

Tél : 082 610 428 - Fax : 082 646 085 - E-mail : ***ale.onhaye@cpas-onhaye.be***

Etat civil

Ils sont nés : Timéo **PIRSON** à Serville • Mïa **SANGLIER** à Sommière • Ismaël **LARUE** à Gérin
Hector **VAN PETEGEM** à Falaën • Clémence **HOSSELET** à Anthée

Ils se sont mariés : Mlle Jessica **CARLIER** et M. Melchior **LEVEQUE** - le 04/11/2017

Ils nous ont quittés : Franz **PIOT** de Gerin • Agnès **MAUDOUX** de Weillen • Jules **WARNANT** de Gérin • Robert **MATHIEU** de Sommière • Jean-Claude **FALLAY** de Onhaye • Eric **BAUDART** de Anthée

Ramassage des encombrants :

Les services communaux effectueront le ramassage des encombrants

les lundis 16 avril, 13 août et 19 novembre 2018.

Toute personne désirant bénéficier de leur passage est priée de le communiquer par écrit à l'Administration Communale. La redevance est fixée à 20 € avec un maximum de 2 m³ par ménage.

Permanences CPAS

Permanences les mardi et jeudi de 8h à 12h.

cpas.onhaye@cpas-onhaye.be

· Directrice Générale
Mme Roxane SCAILLET - 082 61 04 22

· Service Social général - RIS
Mme Laetitia DUCHENE - 082 61 04 23

· Service médiation de dettes - RCD - gestion & guidance budgétaire
Mme Anaïs LANGUILLIER - 082 61 04 25

· Allocation de chauffage *(uniquement le mardi)*
Mme Bérangère REMY - 082 61 04 21

Calendrier des collectes

	Décembre	Janvier	Février	Mars
Sacs bleus PMC	14, 28	11, 25	8, 22	8, 22
Papiers-cartons	12	9	6	6

La fin de la redevance télévision

Ce 7 septembre 2017, le Gouvernement Wallon a décidé de supprimer la redevance télévision à partir de l'année d'imposition 2018.

La Redevance TV ne sera donc pas réclamée pour les périodes imposables 2018 et suivantes, c'est-à-dire à partir du 01/04/2018 pour les redevables dont l'initiale du nom est comprise entre A et J et à partir du 01/10/2018 pour les redevables dont l'initiale du nom est comprise entre K et Z.

Pour les redevables dont la période imposable s'étend de janvier à décembre (gîtes, chambres d'hôtes, …), la redevance cesse d'être due dès le 01/01/2018.

La redevance TV reste due en intégralité pour la période imposable 2017, soit du 01/04/2017 au 31/03/2018 ou du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Aucun remboursement ne sera opéré pour le montant payé pour l'exercice 2017 même si certains mois de cette période se situent en 2018.

Il n'y aura pas d'annulation des procédures de poursuites judiciaires, de contentieux et de recouvrement se rapportant aux redevances impayées dont la période imposable se termine au plus tard en 2018.

Des questions sur votre pension légale ? Venez au Pointpension !

Le Service Pensions va à votre rencontre dans tout le pays.

Ses experts et ceux de l'INASTI sont en effet présents dans les Pointpensions afin de répondre à vos questions sur votre pension légale.

Quel est le Pointpension le plus proche de chez vous ?

Vous trouverez toutes les informations (adresses, horaires) sur **www.pointpension.be**

Attention : les experts des 3 régimes de pensions (salariés - fonctionnaires - indépendants) ne sont pas présents dans tous les Pointpensions.

Sommaire

- Dans ma commune P. 2
- Le mot du Bourgmestre P. 3
- Vie Politique P. 4, 5, 6 et 7
- Nos écoles P. 8 et 9
- Environ. / Urbanisme P. 10
- Agenda détach. P. 11, 12, 13 et 14
- Enfance P. 15
- Sports P. 16 et 17
- Culture P. 18 et 19
- Vie associative P. 20, 21 et 22

Le prochain P'tit Walhérois paraîtra le 09 mars 2018.

Vos articles sont à envoyer uniquement à ***ptitwalherois@commune-onhaye.be***

pour le 20 février 2018 au plus tard

Autres parutions 2018 :

Le 8 juin
Le 21 septembre
Le 14 décembre

Chères Walhéroises,
Chers Walhérois,

Ces dernières semaines, on a abondamment évoqué dans la presse le sommet «Cop 23» qui s'est déroulé à Bonn. Il était consacré au réchauffement climatique et son lot de conséquences néfastes.

Qu'en est-il sorti ? Selon les observateurs extérieurs et les organisations non gouvernementales : rien ou pas grand-chose ! Certes, la plupart des délégations présentes s'accordent sur les constats visibles des changements climatiques ainsi que sur la nécessité de revoir un certain mode de production.

Mais concrètement, il n'y a pas d'accord ambitieux qui répond aux questions : Qui ? Comment ? Pour quoi ? Et surtout : qui finance ?

Cependant, un constat s'impose : construire un mode de vie plus respectueux des ressources de la planète, c'est un enjeu qui concerne les citoyens (qui peuvent adopter des bonnes résolutions au quotidien) et bien évidement les élus, quels que soient les niveaux de pouvoir et d'intervention.

Et à Onhaye me demanderez-vous ? On ne le sait pas toujours, mais le conseil communal a pris plusieurs décisions importantes dans le domaine de l'environnement.

Je peux évoquer l'isolation de plusieurs bâtiments communaux (logements à Onhaye, Anthée et Falaën) dans le but d'améliorer leur performance énergétique et de réduire ainsi la consommation en chauffage (via des subsides UREBA).

Dans le même ordre d'idée, l'utilisation de l'eau de pluie est valorisée dans les installations sportives (Miavoye, Onhaye) mais aussi dans l'arrosage des terrains de football.

Le placement de cellules ou de panneaux photovoltaïques a été privilégié sur plusieurs toitures de bâtiments publics.

Un autre enjeu, et qui concerne l'ensemble de la Wallonie, c'est celui de l'épuration des eaux. Des travaux viennent de s'achever à Onhaye en vue d'augmenter le nombre d'habitations raccordées à la station d'épuration. Et dans les perspectives réalistes et financées à long terme, c'est l'ensemble du village d'Anthée qui sera raccordé à une nouvelle station ! Ce chantier sera réalisé dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités économiques. Assurément, il s'agira d'une avancée importante (un village complet de l'entité) dans l'épuration des eaux et éviter que tout ne se retrouve dans les nappes et cours d'eau !

Enfin, une étude de faisabilité technique a été commandée conjointement par l'administration communale et l'Association Intercommunale des Eaux de la Molignée. Elle a pour objet l'utilisation du Flavion comme énergie hydraulique (via la machine à eau de Fechelennes) pour produire de l'électricité. Un choix symbolique et concret pour trouver des alternatives à l'électricité nucléaire.

Bien sûr, ce n'est pas à Onhaye que l'on résoudra les défis environnementaux de la planète.

Cependant, on peut apporter notre contribution par des décisions publiques, mais aussi dans nos comportements de consommation au quotidien.

Etant et restant à votre écoute,

Christophe Bastin,
Votre dévoué Sénateur-Bourgmestre,

0497 188 946

Résumé du Conseil Communal du 1er septembre 2017

1. Achat d'électricité - décision d'adhérer à la centrale d'achat constituée par IDEFIN - approbation convention

Le Conseil Communal a décidé :

- de confirmer son adhésion à la centrale d'achat constituée par IDEFIN et de participer au sixième marché relatif au regroupement des achats d'électricité et de gaz par le biais de ladite centrale d'achat ;
- de signer la convention ci-annexée faisant partie intégrante de la présente délibération ;
- de charger le Collège communal de l'exécution de la présente délibération.

2. Finances CPAS - MB n°1/2017

Le Conseil Communal a décidé d'approuver la délibération du Conseil de l'Action Sociale du 10 juillet 2017 relative à la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2017 qui s'établit comme suit :

Service ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	1.224.930,37	1.224.930,37	
Augmentation	149.806,98	83.901,65	65.905,33
Diminution	65.905,33		- 65.905,33
Résultat	1.208.832,02	1.208.832,02	

3. CPAS - statuts et règlement de travail - approbation

Le Conseil Communal a approuvé la délibération du Conseil de l'Action Sociale du 7 août 2017 relative à l'adoption des statuts administratifs et pécuniaire, le règlement de travail et décidant d'adopter pour le régime de vacances annuelles le passage au 01/01/2017, du secteur privé au secteur public pour l'ensemble du personnel contractuel.

4. Végétalisation cimetière de Serville - décision - mode de passation du marché

Le Conseil Communal a décidé :

- d'approuver le projet de végétalisation du cimetière de Serville et le montant estimé du marché qui s'élève à 15.000,00 € TVA comprise.
- de passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.
- de financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2017

5. Aménagement de l'ancienne poste d'Anthée pour y aménager une vitrine de produits locaux - dossier CGT

Le Conseil Communal a décidé :

- de s'engager à prévoir à son budget, la quote-part d'intervention financière complémentaire ;
- de s'engager à maintenir l'affectation touristique pendant un délai de 15 ans, prenant cours le 1er janvier qui suit l'année de la liquidation totale de la subvention ;
- de s'engager à entretenir en bon état la réalisation subventionnée.

6. Patrimoine communal - location habitation à Falaën - fixation loyer

Vu l'importance des travaux de rénovation de l'habitation et du garage, le Conseil Communal a décidé de revoir le loyer de l'immeuble sis à Falaën, rue Try des Bruyères n°3, et de fixer le loyer pour la location de la maison avec le garage au montant de 600 € par mois à l'index du 01/09/2017.

7. Décision tutelle - information

Le Conseil Communal a pris acte de l'approbation de la délibération du Conseil communal du 21 juin 2017 fixant la dotation communale 2017 à la zone DINAPHI par le Service Public Fédéral Intérieur.

Résumé du Conseil Communal du 19 octobre 2017

1. Finances CPAS - MB n°2/2017

Le Conseil Communal a décidé d'approuver la délibération du Conseil de l'Action Sociale du 9 octobre 2017 relative à la modification budgétaire n°2 de l'exercice 2017, comme suit :

Service ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	1.208.832,02	1.208.832,02	
Augmentation	20.307,23	25.307,23	-5.000
Diminution		5.000	5.000
Résultat	1.229.139,25	1.229.139,25	

2. Finances communales - MB n°2/2017 service ordinaire et extraordinaire

Le Conseil Communal a décidé :

- d'arrêter, comme suit, les modifications budgétaires n° 1 de l'exercice 2017.

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	4.078.034,33	1.209.415,00
Dépenses totales exercice proprement dit	3.845.928,50	2.407.902,48
Boni / Mali exercice proprement dit	232.105,83	1.198.487,48
Recettes exercices antérieurs	751.129,55	443.647,64
Dépenses exercices antérieurs	59.973,66	100.221,88
Prélèvements en recettes	0,00	1.524.888,14
Prélèvements en dépenses	809.642,72	669.826,42
Recettes globales	4.829.163,88	3.177.950,78
Dépenses globales	4.715.544,88	3.177.950,78
Boni / Mali global	113.619,00	0,00

3. Projet de rénovation de l'école d'Anthée - approbation projet - mode de passation du marché - cahier spécial des charges.

Le Conseil Communal décidé :

- d'approuver le cahier des charges pour la rénovation de l'école d'Anthée et le montant estimé du marché, établis par le bureau d'architecture Guy Colson. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 601.387,84 € TVA comprise.
- de passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.
- de compléter et d'envoyer l'avis de marché au niveau national.
- de financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2017.

4. Marché de services postaux - adhésion à la centrale d'achat du BEP

Le Conseil Communal a décidé :

- d'adhérer à la centrale d'achat de services postaux à mettre en place par le BEP et de signer la convention d'adhésion à ladite centrale d'achat ;
- de notifier la présente délibération au BEP ainsi que la convention d'adhésion.

5. Véhicule voirie - décision d'acquisition d'une camionnette de type "pick-up" - mode de passation du marché

Le Conseil Communal a décidé de faire l'acquisition d'une camionnette de type "pick-up" pour le service voirie, en passant par le marché SPW pour un montant 26.315,0 € TVA comprise.

6. Patrimoine communal - décision de principe de vendre une parcelle communale à Onhaye et une partie de parcelle communale à Foy

Le Conseil Communal a décidé :

- de vendre les parcelles à Onhaye, cadastrées section D n°576G et 657A d'une contenance totale de 66a 99ca et à Serville, cadastrée section C n°216 d'une contenance de 4a 92 ca et un excédent de voirie de 2a 82ca, ainsi qu'une partie de la parcelle sise à Foy, cadastrée section n° 79T.
- d'arrêter les modalités de vente comme suit :
  - recours au gré à gré.
  - le prix minimum de la vente sera basé sur le montant de l'estimation.
  - le produit de la vente sera utilisé pour financer le service extraordinaire.

- de charger le collège communal de procéder à l'exécution de la présente décision et notamment :
  - de procéder aux mesures de publicité adéquate ;
  - d'examiner l'admissibilité des candidatures et des offres ;
  - de négocier avec tous les candidats dans le strict respect du principe d'égalité ;
  - d'établir une analyse comparative des offres et de présenter un rapport motivé au Conseil communal ;

Le dossier de décision définitif de vente sera soumis au Conseil communal en vue de la désignation ou non de l'acquéreur.

7. Points APE - acceptation points CPAS

Le Conseil Communal a décidé de recevoir les 9 points cédés par le CPAS pour la période du 1er novembre 2017 au 31 décembre 2017.

8. Projet de modification du PASH soumis par la SPGE

Le Conseil Communal a décidé d'émettre un avis favorable sur le projet de modification du PASH de la Meuse amont et de l'Oise, suite aux travaux d'équipement exécutés Rue Su-L'Try à Sommière, consistant en la construction et mise en service d'une station de relevage des eaux usées.

9. Collecte et traitement des déchets ménagers : Coût-vérité budget 2018

Le Conseil Communal a arrêté le taux de couverture des coûts en la matière à 100 %, arrondi et calculé sur base du budget 2018.

10. Fost + - bulles à verres à Gérin - approbation projet d'enfouissement

Le Conseil Communal a décidé de mandater le BEP Environnement pour le suivi de l'exécution du marché global pour la fourniture et la pose de conteneurs à verre enterrés à Gérin, et de prendre en charge 50 % de l'investissement précité.

La présente délibération sera transmise au BEP Environnement et au service finances pour suite voulue.

11. Enseignement - organisation d'un apprentissage linguistique par immersion à l'école de Sommière - décision de prolongation

Le Conseil Communal a décidé de poursuivre l'organisation d'un apprentissage par immersion en Anglais dans l'implantation de Sommière, pour les classes de 3ème maternelle jusqu'en 6ème primaire, pour une période de 3 ans à partir de l'année scolaire 2017-2020.

12. Adhésion à l'assurance hospitalisation collective du Service fédéral des Pensions - Service social collectif - ratification

Le Conseil Communal a ratifié la décision du collège communal du 26 septembre 2017 décidant d'adhérer (prolongation) à l'assurance hospitalisation collective que propose le Service Fédéral des Pensions - Service social collectif.

L'adhésion prend cours au 1er janvier 2018.

L'administration ne prend pas la prime en charge pour les membres du personnel statutaires et contractuels.

L'adhésion volontaire à l'assurance précitée entraîne pour l'administration affiliée le respect des dispositions spéciales et générales mentionnées dans le cahier de charges - SFP/S300/2017/03.

13. AISDE - Assemblée générale ordinaire

Le Conseil Communal a approuvé l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'AISDE du 9 novembre 2017 et a décidé de charger ses délégués à cette Assemblée générale de se conformer à la volonté majoritaire exprimée par le Conseil Communal en sa séance du 19 octobre 2017.

14. Fabriques d'église - budget 2018

Le Conseil Communal a approuvé le budget 2018 de la Fabrique d'Eglise d'Anthée comme suit :

Recettes totales	39.810,72 €
Dépenses totales	39.810,72 €
Résultat budgétaire	**0,00 €**
Intervention communale	37.087,18 €

Le Conseil Communal a approuvé le budget 2018 de la Fabrique d'Eglise de Falaën comme suit :

Recettes totales	9.217,67 €
Dépenses totales	9.217,67 €
Résultat budgétaire	**0,00 €**
Intervention communale	5.519,87 €

Le Conseil Communal a approuvé le budget 2018 de la Fabrique d'Eglise de Gérin comme suit :

Recettes totales	18.637,99 €
Dépenses totales	18.637,99 €
Résultat budgétaire	**0,00 €**
Intervention communale	14.911,61 €

Le Conseil Communal a approuvé le budget 2018 de la Fabrique d'Eglise de Serville comme suit :

Recettes totales	13.305,98 €
Dépenses totales	13.305,98 €
Résultat budgétaire	**0,00 €**
Intervention communale	13.031,33 €

15. Décisions tutelle - information

Le Conseil Communal a pris acte des décisions de tutelle suivante :

- approbation délibération du Conseil communal du 21 juin 2017 relative à l'adhésion par la commune de l'Asbl POWALCO et à l'adoption de ses statuts.
- non annulation délibération du 01/09/2017 décidant d'infliger la sanction disciplinaire de démission d'office.
- délibération du Collège communal du 29/08/2017 relative à la désignation d'un auteur de projet pour la rénovation de la salle de Falaën devenue exécutoire par expiration du délai de tutelle.

Nouveau site internet Onhaye

Appel aux artisans, indépendants et professions libérales

Afin d'améliorer sa communication et l'information vers les citoyens, la Commune d'Onhaye va bientôt bénéficier d'un **nouveau site internet** plus convivial.

Dans ce cadre, la Commune aurait souhaité réaliser un annuaire des artisans, indépendants et professions libérales afin de pouvoir à terme l'intégrer au site internet.

Si vous souhaitez y insérer votre activité et/ou profession, nous vous invitons à vous faire connaître en envoyant les renseignements à Mme Marina Verbruggen : marina.verbruggen@commune-onhaye.be - 082 66 57 51 : Nom personne et/ou entreprise - activité - adresse - coordonnées (téléphone, fax, adresse mail) - site internet (facultatif) - photo de l'activité/entreprise (facultatif).

Si vous êtes intéressés de faire partie de l'annuaire mais que vous ne souhaitez pas paraître sur internet, veuillez le préciser.

Se protéger du cambriolage pendant les "mois sombres"

Police

Les jours raccourcissent en cette période de l'année et le risque de cambriolage a tendance à augmenter. Les congés et les vacances sont une période particulièrement à risque dans la mesure où certaines personnes s'absentent de chez elles pendant un long moment. Veillez dès lors à ce que votre habitation soit éclairée le soir. Les «mois sombres» sont en effet une période privilégiée par les voleurs. C'est pourquoi nous vous rappelons les quelques conseils de prévention suivants :

- Pensez à installer un minuteur sur vos lampes d'appoint, de sorte que l'éclairage s'allume et s'éteigne à intervalles irréguliers et dans différentes pièces, selon vos habitudes de vie. Ceci afin de simuler une présence qui pourrait décourager le voleur potentiel.
- Installez un éclairage équipé d'un système de détection de mouvements autour de votre habitation, principalement à l'arrière. L'avantage d'un "éclairage dissuasif" qui a recours à des détecteurs de mouvements est qu'il veille précisément à créer un effet de surprise quand il est activé. Il accroît ainsi la vigilance sociale. Les détecteurs ne doivent cependant pas se déclencher au passage d'animaux (réglage adéquat). Les détecteurs de mouvements doivent être activés dès le coucher du soleil.
- Fermez portes et fenêtres, même si vous quittez votre habitation pour quelques instants seulement. Ne laissez jamais vos châssis en position «oscillo-battant !
- Si vous surfez sur internet et avez l'habitude de discuter sur les réseaux sociaux comme Facebook, ne faites jamais état d'un départ en vacances ou d'une absence prolongée. Il est alors trop facile de savoir que la maison restera inoccupée.
- Faites une demande de surveillance gratuite de votre habitation par la police en votre absence. Pour ce faire, vous pouvez vous adresser à votre police locale lorsque vous partez en vacances ou téléchargez le formulaire sur le site de la Zone de Police Haute-Meuse.
- Soyez également attentif à l'habitation de vos voisins et n'hésitez pas à signaler tout agissement suspect aux services de police, via le numéro «101». Notez aussi le numéro de plaque et la marque d'un véhicule suspect, puis communiquez ces informations à la police.

Une bonne vigilance sociale peut être profitable à tous.

Enfin, sachez que le service prévention vol est à la disposition de tous les habitants de la zone, afin de les conseiller, les aider à sécuriser au mieux leur habitation et ainsi tenter d'éviter de subir un préjudice financier, mais surtout psychologique suite à une intrusion. Un inspecteur de police effectue des visites à domicile, à la suite de laquelle vous recevez un rapport détaillé reprenant les mesures préconisées. Ce service est totalement gratuit et sans engagement. L'inspecteur Stéphane DE SOETER est joignable au 0473 710 550 ou à l'adresse mail *zp.hautemeuse.prevol@police.belgium.eu* afin de convenir d'un rendez-vous.

Excursion

En ce mois d'octobre 2017, les élèves des écoles maternelles d'Onhaye, de Sommière, d'Anthée et de Falaën se sont rendus au Musée de l'eau et de la fontaine à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Au programme, ateliers ludiques et éducatifs :
- d'où vient l'eau de pluie ?;
- les fontaines;
- les animaux qui vivent dans l'eau;
- expériences sonores avec outils divers (pailles, gobelets etc)

Ce fut une très belle journée !

Journée pédagogique

Lors de la Journée Pédagogique du 20 octobre 2017 des 4 implantations scolaires de la Commune, le service Accueil Temps Libre a organisé diverses activités à l'école d'Onhaye.

Les enfants de 1ère maternelle ont reçu la visite du clown "Tonton Achille" qui leur a présenté un spectacle mélangeant tours de magie, pitreries et sculpture de ballons. Après-midi, divers ateliers étaient organisés : atelier créatif, jeux et lecture de contes.

Pour les enfants de la 2ème maternelle à la 6ème primaire, la visite des Salaisons du Pont d'Amour à Dinant était organisée. Durant cette matinée, les enfants ont pu visiter les ateliers de fabrication et préparer eux-mêmes des boulettes. A midi, les enfants ont dégusté les boulettes sauce tomate confectionnées par eux-mêmes et accompagnées de pâtes. Un vrai régal ! De retour à Onhaye, une après-midi "Jeux de société" était organisée.

Les quelques 50 enfants présents étaient encadrés par les accueillantes extrascolaires et les puéricultrices de la Commune.

D'autres activités sont déjà planifiées pour les prochaines journées pédagogiques prévues le vendredi 12 janvier 2018 et le lundi 7 mai 2018.

Nathalie LEKEUX
Echevine de l'ATL

Halloween à Falaën

"Bouge ta pomme"

Grâce au subside "Bouge ta pomme" reçu par l'APAQ-W, chaque enfant a reçu et dégusté en classe une pomme provenant du producteur local "Les vergers et ruchers mosans".

Les sorcières, chauve-souris, tigre et diable sont de sortie en cette période d'Halloween. Ne craignez rien... à Falaën, elles sont sourires et gentillesses.

Ecoles communales

Ecole Communale d'Anthée
Rue Abbé Piret 1
5520 ANTHEE

Tél. : ***082 688 943***
Tél. accueil extrascolaire :
0470 045 552

Ecole Communale d'Onhaye
Rue Abbé Dujardin 16A
5520 ONHAYE

Tél. et Fax : ***082 646 217***

Ecole Communale de Sommière
Rue de Bouvignes 2
5523 SOMMIERE

Tél. : ***082 222 002***
Tél. accueil extrascolaire :
082 229 618

Ecole Communale de Falaën
Rue de la Gare 5
5522 FALAEN

Tél. : ***082 699 604***

Horaires des cours

* ***Pour Anthée, Onhaye et Sommière*** :
- de 8h30 à 12h05 et de 13h30 à 15h20

* ***Pour Falaën*** :
- de 9h05 à 12h et de 13h20 à 16h

Accueil extrascolaire

* ***Pour Anthée, Onhaye et Sommière*** :
- à partir de 7h15 le matin jusque 17h30 le soir

* ***Pour Falaën*** :
- à partir de 7h45 le matin jusque 18h le soir

* Mercredi après-midi : accueil centralisé dans l'implantation d'Onhaye de 12h30 à 17h30

(possibilité de transport des enfants des autres implantations)

Directrice des 4 implantations

Mme Caroline FALLAY - *Dir. ff* • rue Abbé Dujardin 16A • 5520 ONHAYE
Tél. et Fax : 082 646 217 • GSM : 0476 541 887

L'histoire d'une longue journée

C'est avec des yeux émerveillés que les enfants des écoles de Sommière, Falaën et Onhaye ont assisté au spectacle «L'histoire d'une longue journée» au Centre Culturel de Dinant. Spectacle fleuri, joyeusement déjanté qui aborde en chanson et avec humour la différence, l'accueil de l'autre avec ses difficultés mais aussi ses richesses. Ce fut, pour nos petits élèves, un réel plaisir pour les yeux mais aussi pour les oreilles.

Marche gourmande

Cette année, tous les enfants de nos quatre implantations ont eu la chance de participer à la célèbre "Marche gourmande".

Accompagnés d'agriculteurs de la région, nos élèves ont sillonné la ferme à travers divers ateliers pédagogiques et ludiques.

L'après-midi, les grands ont profité d'une balade afin de rejoindre les stands du fromage et du dessert.

Encore un grand merci à toute cette équipe qui aura fait découvrir la vie de la ferme à nos élèves !

Ne présentez pas vos papiers-cartons à la collecte n'importe comment !

Trop souvent des erreurs sont constatées lors de la collecte des papiers-cartons. Si le tri est en général bien effectué, c'est au niveau du conditionnement que les erreurs subsistent.

Comment bien conditionner les papiers-cartons pour les présenter à la collecte ?

Bon conditionnement : les papiers-cartons doivent être dépliés, ficelés ou glissés dans une boîte en carton résistante et fermée.

Contenant : n'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons. Le BEP décline toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte et une fois vidés, par grand vent, ils pourraient s'envoler et occasionner des dégâts.

Poids de chaque caisse : obligatoirement inférieur à 15 kg afin de protéger la santé des collecteurs (Loi Bien-être au travail).

Tri : les sacs, films et emballages en plastique, le verre, ainsi que la frigolite ne sont pas acceptés.

Cela peut paraitre évident, mais pourtant les collecteurs constatent encore des intrus dans les caisses de papiers-cartons.

Si vous trouvez cet autocollant sur vos papiers-cartons, c'est pour une de ces raisons. Il suffit simplement de corriger le conditionnement ou le tri de vos déchets et de les représenter à la prochaine collecte.

Et si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à aller sur le site de BEP Environnement.

Vous y trouverez de nombreuses infos utiles ainsi que les conseils de Gauthier et Robin.

Plus d'infos sur les dates de collecte : Téléchargez l'appli Recycle !

Plus d'infos sur le tri : ***www.bep-environnement.be***

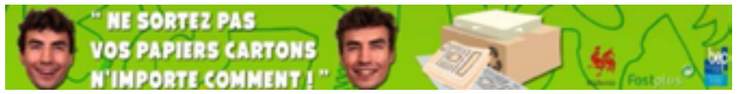

Wallonie plus propre

Vous avez envie d'agir pour une Wallonie Plus Propre et plus particulièrement dans votre rue, quartier ou village ?

"Que vous soyez citoyen, membre d'un club, d'une association, d'une entreprise ou d'une école, rejoignez les Ambassadeurs de la Propreté !

Votre rôle consiste à maintenir propre une rue ou un quartier que vous souhaitez parrainer.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site : ***https://www.wallonieplusproprepropre.be/ambassadeurs/***, deux possibilités s'offrent à vous :

- **soit vous vous inscrivez seul ou avec d'autres personnes, en cliquant sur "Je deviens Ambassadeur de la Propreté",**
- **soit vous rejoignez une équipe existante en cliquant sur "Je rejoins une équipe d'Ambassadeurs de la Propreté".**

Ensuite, signez la Charte de l'Ambassadeur de la Propreté et choisissez, sur la carte, la zone que vous souhaitez entretenir.

Vous recevrez gratuitement du matériel qui vous permettra de passer à l'action.

Par après, il conviendra de déterminer avec votre commune les modalités pratiques d'évacuation des sacs récoltés.

Maximum 5 personnes par équipe de particuliers et 30 personnes par équipe "école/association/entreprise". Si davantage de personnes souhaitent participer, n'hésitez pas à "faire tourner" le matériel.

Lorsque votre stock de sacs est épuisé, vous avez la possibilité d'en recommander via votre compte sur ce site."

MERCI !!!

Patrice CORNIL
Conseiller en Environnement

Agenda

DATE	ACTIVITE	LIEU	ORGANISATION
19 décembre	Conférence *«Hivernage des fruits et des légumes»* par M. Delculée à 19h30	Salle «Les Echos de la Molignée» à Falaën	Magnolia - Section Onhaye
Du 2 au 5 janvier	Stages sportifs et culturels	Complexe sportif et associatif de Miavoye	Asbl Complexe sportif et associatif de Miavoye
18 janvier	Projection du film *«Bienvenue à Marly Gomont»*	Complexe sportif et associatif de Miavoye	Centre Culturel de Hastière
23 janvier	Conférence *«La permaculture»* par M. Delculée à 19h30	Salle de l'extrascolaire à Falaën	Magnolia - Section Onhaye
26 janvier	Blind Test	Stade Jean Mathieu	CS Onhaye
4 février	Spectacle musical *«L'Orchestre de papier»*	Complexe sportif et associatif de Miavoye	Centre Culturel de Hastière
Du 12 au 16 février	Stages Latitudesport	Complexe sportif et associatif de Miavoye	Asbl Latitudesport
20 février	Conférence *«Les canards et les oies»* par M. Samyn à 19h30	Salle de l'extrascolaire à Falaën	Magnolia - Section Onhaye
10 mars	Souper annuel	Complexe sportif et associatif de Miavoye	BadSax Miavoye
17 mars	Souper annuel	Complexe sportif et associatif de Miavoye	Handball Club Miavoye
14 mars	Projection du film/documentaire *«C'est quoi le bonheur pour vous»*	Complexe sportif et associatif de Miavoye	Centre Culturel de Hastière
20 mars	Conférence *«les aspects amusants et insolites de l'horticulture et du petit élevage»* à 19h30	Salle de l'extrascolaire à Falaën	Magnolia - Section Onhaye
24 mars	90e Chapitre	Salle «Le Mazamet» Anthée	Confrérie Li Crochon
Du 9 au 13 avril	Stages Latitudesport	Complexe sportif et associatif de Miavoye	Asbl Latitudesport
24 avril	Conférence «La culture du fuschia, tulipe et glaïeul» par M. Matheys à 19h30	Salle de l'extrascolaire à Falaën	Magnolia - Section Onhaye
19 et 20 mai	Wallonie, Week-end Bienvenue	Entité Onhaye	Administration Communale
21 mai	Trail *«La Walhéroise»*	Onhaye	Les Joggers Walhérois

Gedimat
MATÉRIAUX ET BRICOLAGE
Lamontagne
5540 HASTIERE

GROUPE LMV
LINCE - MEUNIER - VERLAINE
GROUPE LMV LINCE MEUNIER VERLAINE

• Le service rapide et de qualité
• Plus de 35 années d'expérience
• Paiements échelonnés
• Ravitaillement automatique
• Services personnalisés

Esso Optiplus
PRIMAGAZ Mobil AIR LIQUIDE Esso Agri Combi Plus
MAZOUT - HUILES - PELLETS- GAZ
MARCHE 084 47 89 29 - DINANT/BEAURAING 082 74 54 24

Au cœur de la vallée de la Molignée
COLLÈGE SAINT-BENOÎT MAREDSOUS
NUNC ET SEMPER
SÉANCE D'INFORMATION «SPÉCIAL 1er DEGRÉ» VENDREDI 26 JANVIER 2018 À 18H00
Pré-inscription souhaitée via notre site web
EXTERNAT
INTERNAT

• Formation commune (Secondaire général)
Options : Latin, Sciences
+ Mathématiques et Arts d'expression au supérieur
• Equipe pédagogique et éducative à l'écoute de votre enfant
• Etudes surveillées au premier degré
• Convivialité

Un Collège et un internat ouverts à tous, entre tradition et modernité en accord avec les valeurs de l'Abbaye bénédictine fondatrice du collège (1881)

Tél : 082 69 82 05 | secretariat.college@maredsous.com
www.college.maredsous.be

Les Arts de la Pierre

Michael MARTENS
Chemin Baron de Rosée, 15
5537 ANHEE

Gsm 0475 / 98 70 01
Fax : 082 / 68 89 44

Mail : info@les-arts-pierre.be
Site : www.les-arts-pierre.be
Les Arts de la Pierre

Accueil Temps Libre - Programme année scolaire 2017-2018

Voici les activités prévues :

1) **Psychomotricité** pour les 2,5 à 5 ans de 13h30 à 14h30 et de 14h30 à 15h30 en fonction de l'âge
2) **Ateliers créatifs** de 13h30 à 16h
3) **Cours d'Anglais** de 13h30 à 15h50
   3 groupes en fonction du niveau.

Une attention particulière sera apportée à proposer des activités et des thèmes diversifiés durant l'année scolaire.

Transport en car des enfants des implantations d'Anthée, Falaën et Sommière vers Onhaye sur demande.

Pour tout renseignement complémentaire et inscriptions, vous pouvez contacter Mme Marina VERBRUGGEN, au 082 665 751 ou marina.verbruggen@commune-onhaye.be

Nathalie LEKEUX
Echevine de l'ATL

Marina VERBRUGGEN
Coordinatrice ATL

Au paradis des P'tits

Préparation de mes repas à base, pour la plupart, de légumes du jardin. Autorisation de l'AFSCA. « Miam-miam ».

Ambiance familiale (pas plus de 15 enfants en même temps). « C'est cool ici, je me sens comme à la maison ».

Environnement calme dans un grand espace clôturé. « Quand le temps le permet, je peux courir dans ce beau jardin en toute sécurité ».

Personnel qualifié en suffisance. Respect du rythme de l'enfant. « Christine, Pauline et Charlotte sont là pour moi et je sais que je peux dormir quand je veux, elles ne me réveillent pas ».

Proche des grands axes (Namur, Charleroi, Bruxelles,...).
« Eh papa, maman vous serez proche de la route du travail ».

Ouverture de 7h à 18h.
Contact : 082/66.77.27
Email :
auparadisdesptits1986@gmail.com

Attendre un enfant et l'aider à grandir, ...
L'O.N.E. est un service universel, libre et gratuit, uniquement préventif et sur rendez-vous.
Nous pouvons vous soutenir et vous accompagner dans votre rôle de parents.

Pour toute information contactez : Aurélie SERVOTTE au 0499 99 80 84 - Travailleur-Médico-Social ONE

CONSULTATIONS POUR ENFANTS 0-6 ANS AU CAR SANITAIRE :

Tous les 3e jeudis du mois

Le matin :
- 10h00 Hastière-Lavaux
- 11h30 Onhaye

L'après-midi :
- 13h00 Sommière
- 14h00 Falaën
- 15h00 Anthée
- 16h00 Gérin

Entre deux consultations vous pouvez bénéficier de Visites à Domicile

CYCLES MASSAGE BEBES (0 - 1 AN) :

- Nouveau cycle à Onhaye : dates non communiquées
  Salle de l'extrascolaire à Falaën - rue des Hayettes, 2
  Inscription auprès de Mme Aurélie SERVOTTE au 0499 99 80 84
- Cycles en continu à la clinique CHD Dinant.
  Inscription au secrétariat: 082 212 323

DEPISTAGES VISUELS :

Date non communiquée
Salle de l'extrascolaire à Falaën - Rue des Hayettes 2
Inscription auprès de Mme Aurélie SERVOTTE AU 0499 99 80 84

RAPPEL DE VACCINS : tout particulièrement pour les enfants âgés entre 5 et 7 ans

Les rappels de vaccins peuvent se faire :

- A la Consultation ONE
- Par votre Médecin Traitant
- Par le Pédiatre
- Via le PSE (Service de Promotion de la Santé de l'Enfant)

Ces différents services sont libres, gratuits, uniquement préventifs et organisés sur rendez-vous.

Calendrier des matchs à domicile de nos clubs

Dimanche	07/01/2018	10h00	B.C Miavoye-Gérin	U14	RBCH Dinant
Dimanche	07/01/2018	12h00	B.C Miavoye-Gérin	P3H	BC Natoye E
Dimanche	07/01/2018	15h45	B.C Miavoye-Gérin	U8	Rochefort
Vendredi	12/01/2018	22h10	Miavoye Bulls	P4D	Sharks Florennes
Vendredi	19/01/2018	22h00	Olympique Miavoye	P3C	Morialmé Boys
Dimanche	21/01/2018	10h00	B.C Miavoye-Gérin	U14	BC Natoye
Dimanche	21/01/2018	12h00	B.C Miavoye-Gérin	P3H	BC Loyers
Dimanche	21/01/2018	14h00	B.C Miavoye-Gérin	P2D	Boninne C
Dimanche	21/01/2018	15h45	B.C Miavoye-Gérin	U8	Boninne
Vendredi	26/01/2018	22h10	Miavoye Bulls	P4D	Spartak Vonêche
Samedi	27/01/2018	13h30	Miavoye Volley Club	P3D	VC Jemeppe D
Vendredi	02/02/2018	22h00	Olympique Miavoye	P3C	MFC Ciney B
Jeudi	08/02/2018	20h00	Badsax Miavoye	Interclubs	Thulin-Quaregnon 1
Vendredi	09/02/2018	22h10	Miavoye Bulls	P4D	MFC Ciney E
Samedi	10/02/2018	13h30	Miavoye Volley Club	P3D	VC Profondeville C
Dimanche	11/02/2018	10h00	B.C Miavoye-Gérin	U14	Mosa Jambes
Dimanche	11/02/2018	12h00	B.C Miavoye-Gérin	P3H	BC Malonne
Dimanche	11/02/2018	14h00	B.C Miavoye-Gérin	P2D	BC Bouge
Dimanche	11/02/2018	15h45	B.C Miavoye-Gérin	U8	BC Ohey
Dimanche	18/02/2018	12h00	B.C Miavoye-Gérin	P3H	Mariembourg
Dimanche	18/02/2018	14h00	B.C Miavoye-Gérin	P2D	Mariembourg
Dimanche	18/02/2018	16h00	B.C Miavoye-Gérin	U8	Eghezée
Vendredi	23/02/2018	22h00	Olympique Miavoye	P3C	Âgés de Heer C
Samedi	24/02/2018	10h00	Hand'Club Miavoye	U12/U14	Ciney
Samedi	03/03/2018	13h30	Miavoye Volley Club	P3D	VC Havelange A
Dimanche	04/03/2018	10h00	B.C Miavoye-Gérin	U14	Sombreffe
Dimanche	04/03/2018	14h00	B.C Miavoye-Gérin	P2D	La Bruyère
Dimanche	04/03/2018	15h45	B.C Miavoye-Gérin	U8	Sombreffe
Jeudi	08/03/2018	20h00	Badsax Miavoye	Interclubs	Bad'Club Anderlues
Vendredi	09/03/2018	22h00	Olympique Miavoye	P3C	E.T Florennes
Samedi	10/03/2018	10h00	Hand'Club Miavoye	U12/U14	Beauraing
Vendredi	16/03/2018	22h10	Miavoye Bulls	P4D	Florennes United B
Vendredi	23/03/2018	22h00	Olympique Miavoye	P3C	MF Gourdinne B
Dimanche	25/03/2018	12h00	B.C Miavoye-Gérin	P3H	Temploux D
Dimanche	25/03/2018	14h00	B.C Miavoye-Gérin	P2D	BC Malonne
Dimanche	25/03/2018	15h45	B.C Miavoye-Gérin	U8	BC Hamois
Vendredi	30/03/2018	22h10	Miavoye Bulls	P4D	MFC Hour
Samedi	31/03/2018	13h30	Miavoye Volley Club	P3D	VC Ciney C

Ecole d'arts martiaux MISHIDO Hastière

DOJO : Salle Arts martiaux
Espace «Tahaut»
Rez-de-chaussée

JUDO : Mercredi : de 18h à 18h45 (5 à 8 ans)
de 18h45 à 20h (+ de 8 ans)
Vendredi : de 18h à 18h45 (5 à 8 ans)
de 18h30 à 19h30 (+ de 8 ans)

JU JITSU/AUTO-DÉFENSE :
dès l'âge de 12 ans
Mercredi de 20h à 21h

TAI CHI CHUAN - QI GONG :
pour tous
Relaxation détente, souffle, énergie, prévention maladies cardio-vasculaires
Vendredi de 19h30 à 20h30 (Espace Feron)
1er et 3e mercredi du mois de 9h30 à 10h30 (Espace Tahaut)

Renseignements : Didier RAHIR **0496 647 144**
http://mishido.skyrock.com ou
http://www.mishido-artsmartiaux.be

«Trail La Walhéroise» : 2e édition !

Quoi ? trails de 15 km et 25 km ainsi qu'un jogging nature de 7km

Où ? départ du football d'Onhaye

Quand ? le 21 mai 2018 (lundi de Pentecôte)

L'année passée, pas moins de 450 coureurs !

Nouveaux parcours, hamburger de chez «My Burger» offert aux pré-inscrits, parking, consignes.

1 € / participant reversé au profit du Télévie.

Chers amis sportifs, nous vous attendons nombreux !

Le comité, les Joggers Walhérois

Les Echos de Miavoye

Stages d'hiver :
Ces stages sont ouverts aux jeunes de 3 à 12 ans. Il est possible de s'inscrire en demi-journées ou journées complètes.

Infos et inscriptions :
082 689 455 - *csa.miavoye@gmail.com*

ATTENTION :
clôture des inscriptions le vendredi 22 décembre 2017 !!!

Stages de Détente (Carnaval) et de Printemps (Pâques) organisés par Latitude Sport.

Deux périodes de stages encadrées par l'Asbl Latitude Sport sont programmées au Complexe de Miavoye.

- **Du 12 au 16 février 2018 :**
  Stages Babysports : 3-5ans ; Cibles : 6-10 ans ; Multisports : 6-12ans ; Trottinettes : 7-12 ans et Cuisine : 7-12 ans
- **Du 9 au 13 avril 2018 :**
  Stages Babysports : 3-5ans ; P'tit Chef et sports : 3-5ans; Multisports : 6-12 ans ; Cuisine : 7-12 ans; Arts martiaux : 8-12 ans; Danse urbaine : 8-15 ans et Multi Bubble Arrow : 9-14 ans.

Inscriptions via la permanence téléphonique : 083 677 800 ou sur le site internet : *www.latitudesport.be*.

A vos agendas : deux soupers de clubs

- **Le club du BadSax Miavoye** organisera son **souper annuel** dans l'espace Tahaut du Complexe le **samedi 10 mars 2018**.
- **Le Handball Club Miavoye** organisera son **souper annuel** au même endroit le **samedi 17 mars 2018**.

Conférence Nutrition : organisée par l'Asbl du Complexe : le **mercredi 22 novembre en soirée**, Damien Pauquet, diététicien et nutritionniste sportif était l'orateur d'une conférence ayant pour thème "La nutrition pour les petits et grands sportifs".

Véritable passionné de son métier et du sport en général, Monsieur Pauquet a présenté durant plus d'une heure quelques conseils et bonnes pratiques à mettre en oeuvre tant dans son alimentation quotidienne que lors des périodes de pré, per et post compétition.

Une soirée très enrichissante pour les 45 personnes ayant répondu à l'invitation gratuite de l'Asbl du Complexe.

Le PowerPoint de sa présentation peut être envoyé sur simple demande via mail : *csa.miavoye@gmail.com*

Fermeture de fin d'année :
Le Complexe Sportif et Associatif de Miavoye sera fermé du samedi 23 décembre 2017 au lundi 1er janvier 2018 inclus.

Rémi Denoiseux
Gestionnaire du Complexe

Un nouveau Mag Hiver sur la Vallée de la Meuse Namur - Dinant !

Notre nouvelle Maison du Tourisme Namur - Dinant est sur les rails. Pour l'occasion, nous en avons profité pour changer la formule du journal hiver en un MAG HIVER, un vrai magazine plus actuel, plus fun avec un look qui met en évidence tous les sites accessibles en hiver sur notre nouvelle destination !

Le magazine est disponible gratuitement, dans tous les offices du tourisme et syndicats d'Initiative de la vallée de la Meuse, mais également dans les hébergements et sites touristiques des 13 communes de la nouvelle Maison du Tourisme.

Un magazine de 44 pages, édité à 15.000 exemplaires en français / néerlandais.

Le MAG en main, nous pouvons dire que le défi a été relevé grâce à «M en Folie», à Matthieu et Maïté, graphistes dinantais, pour leur écoute, rigueur et créativité.

- Lien pour une lecture en ligne :
  https://issuu.com/dinanttourisme/docs/mag_20hiver_202017_20low
- Lien pour le téléchargement en format PDF
  http://www.dinant-tourisme.be/IMG/pdf/mag-hiver-2017.pdf

19 et 20 mai 2018 : Onhaye Week-end Bienvenue

Chères Walhéroises,
Chers Walhérois,

Le week-end des 19 et 20 mai prochain auront lieu deux journées d'animations entièrement consacrées à la mise en valeur des richesses touristiques, culturelles et artisanales de notre commune.

Cette opération porte le nom de :

Qu'est-ce que «Wallonie, Week-end Bienvenue» ?

C'est un week-end festif et attractif qui veut inciter à la découverte de notre commune. Pendant deux jours, le public observera et participera à un programme d'animations exceptionnel. Des lieux seront ouverts pour emmener les visiteurs à la rencontre des beautés cachées de notre quotidien, dans les quartiers de notre commune.

Ce succès dépend de vous qui pouvez faire découvrir, votre métier, votre passion, votre talent, votre collection, en ouvrant vos portes et en accueillant les participants, vous seriez l'un des maillons essentiels du succès de cette opération.

J'ose espérer qu'elle sera grande et que vous permettrez ainsi au public visiteur de participer à un week-end inoubliable. J'espère de tout coeur que vous répondrez positivement à cette sollicitation…

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, une seule adresse : *cox.gerard@skynet.be*

Je compte sur vous.

Gérard COX
Président CPAS ayant le tourisme dans ses attributions

Un petit bout d'histoire

La Seigneurie de Serville

Dans la première partie des années 1990, Recherches Walhéroises publia les notes de l'abbé Joseph Ladry consacrée à l'histoire de Serville. Nous en publions un extrait consacré à la seigneurie de Serville.

La première mention que nous trouvons de Serville dans les documents est celle de la charte, non datée, mais émise entre les années 915 et 923 par laquelle un nommé HERIBERT cède à l'Abbaye de Stavelot un manse «in comitatu Laumacense, in loco qui dicitur villa». D'après le chanoine Roland, ce «villa» ne peut être que Serville. Serville est aussi mentionné en 1181 dans la bulle par laquelle Alexandre III confirme l'abbaye d'Hastière dans ses possessions.

Le 26 mars 1537, Henri Richier lègue la ferme de Serville ainsi que divers héritages et rentes à l'hôpital Saint-Nicolas à Bouvignes.

Le 25 juillet 1614, Monseigneur Buisseret, évêque de Namur, vient consacrer l'autel de l'église de Serville. Le 27 janvier 1627, Th. De Waha, bailli de Bouvignes, réclame le privilège d'appliquer à son profit particulier les deniers seigneuriaux de Serville.Le 20 novembre 1665, Fr. Houtart demande que Serville soit soumis à la banalité du moulin de Flavion.

Serville était une seigneurie appartenant directement au comte de Namur, mais en 1664, pour subvenir aux frais excessifs occasionnés par les guerres, il devint nécessaire d'aliéner un certain nombre de seigneuries. Celle de Serville fut vendue le 25 septembre 1664 à Don Diego Fernando de Villegas pour la somme de 1500 florins.

Si l'histoire locale vous intéresse, n'hésitez pas à devenir membre du cercle «Autour du Floyon».

Vous recevrez deux fois par an notre bulletin d'informations et vous serez informé de toutes nos activités (conférence, exposition, visites…).

Une rubrique réalisée en collaboration avec
Autour du Floyon ASBL - Cercle d'histoire locale
wwwautourdufloyon.be

S.I. activités 2018

4 mars : 16e Molignée Run Rail Bike
19 et 20 mai : Wallonie Week-end Bienvenue
12 août : 4e Barbecue de Weillen
1 et 2 septembre : Voyage annuel
30 septembre : 16e Balade des Sources

Vie culturelle au Complexe de Miavoye : cinéma et spectacle

- **Le jeudi 18 janvier à 20h**,
  le Centre Culturel de Hastière projettera le film ***"Bienvenue à Marly-Gomont"*** de Julien Rambaldi.

Film à découvrir en famille, ce film étonnant fait du bien rien que dans sa réflexion …
Humeur, émotion et tendresse sont au rendez-vous.

Quand : Jeudi 18 janvier 2018 à 20h00
Lieu : Espace Pèchène du Complexe
Tarif : 5,00 €
Public familial

- **Le dimanche 4 Février à 15h00**,
  le Centre Culturel de Hastière proposera un spectacle musical intitulé ***"L'Orchestre en Papier"***
  par Max Vandervorst

Inventeur d'instruments, musicien et créateur quelque peu déjanté, Max Vandervorst présente son dernier spectacle dans lequel un véritable orchestre se construit et se dévoile au spectateur, un voyage musical et poétique dans le temps et dans le monde.

"Assis derrière un bureau en carton, un drôle de professeur en blouse blanche s'active à plier, rouler, découper toutes sortes de papiers. Un froissement devient rythme, le hasard d'un pliage nous laisse entendre les sons de la jungle, et c'est tout un univers de souffle et de rythme qui prend vie sous nos yeux. Peu à peu apparaîtront d'improbables flûtes aux sons envoutants, un appeau de vache, un Dashophone, une cithare panafricaine, un harmonium jubilatoire. Vents, cordes percussions, c'est un véritable orchestre qui se construit et se dévoile au spectateur, qui se retrouve plongé dans un véritable voyage musical et poétique dans le temps et dans le monde. L'atelier devient scène, le public musicien…. Mais attention, une invention peut en cacher un autre et l'on n'est pas au bout de ses surprises…"

Quand : Dimanche 4 février 2018 à 15h00
Lieu : Espace Tahaut du Complexe de Miavoye
Tarif : Enfant 8,00 € - Adulte 10,00 €
Public : A partir de 8 Ans

- **le mercredi 14 Mars 2018 à 20h00,**
  dans l'espace Pèchène du Complexe de Miavoye, projection du film/documentaire :
  "C'est quoi le bonheur pour vous" de Julien Peron

Véritable livre de développement personnel, il aborde un nombre important de thématiques toutes liées au bonheur et nous met face à nos responsabilités et à nos choix. Le bonheur est vital, indispensable à notre équilibre. Il est à l'origine de nombreuses vertus et joue un rôle prédominant sur notre santé; être heureux permet de vivre plus longtemps, d'avoir un meilleur système immunitaire et d'être bien dans sa peau, tout simplement ! Cela apparaît comme nécessaire pour mener une vie personnelle et sociale harmonieuse Un documentaire à offrir et à diffuser largement autour de vous !

Avec la collaboration du Centre Culturel de Hastière.

Infos et réservations obligatoires : 082 689 455
csa.miavoye@gmail.com

- **les mercredis 10 janvier, 21 février et 14 mars 2018 :** prochaines dates de l'activité ***«jeux de société»***

Un animateur du Centre Culturel d'Hastière vous fera découvrir des jeux pour tous les âges entre 14h et 16h dans l'espace Pèchène.

Participation : 1 €

Rémi Denoiseux
Gestionnaire du Complexe

LA BIBLIOTHEQUE VOUS ATTEND !

Adresse de la Bibliothèque :
2a, rue des Hayettes - 5522 Falaën
(à côté de la Salle «Les Echos de la Molignée»)

Ouverture : le mercredi de 14 à 16h.
le dimanche de 10 à 12h.

Inscriptions *(validité illimitée)* :
Adultes - 4 € - Jeunes - 3 €

Prêts : Adultes - 0,50 € par livre - durée: 15 jours

Retards : Adultes - 0,50 € par livre et par quinzaine
Jeunes - 0,35 € par livre - durée: 15 jours

Retards : Jeunes - 0,35 € par livre et par quinzaine

Documentation : gratuitement sur place,
photocopies : 0,10 € par feuille

Jeux : gratuitement sur place,
emprunt : 0,50 € par quinzaine et par jeu

L'Arlequin Walhérois

vous dit :

«Merci»

Pour votre présence à Givet et à Anthée.
Pour votre présence à Dinant et à Ciney.

Merci pour le très bon accueil que vous nous avez apporté durant ces représentations.

C'est formidable pour les comédiens de jouer dans ces conditions.

C'est motivant pour toutes les petites mains de l'ombre de préparer le spectacle.

Merci à Madame Marie Laroche-Fermis (au centre sur le canapé), l'auteure de «Maman pète les plombs» de nous avoir honorés de sa présence, de sa simplicité et de sa bonne humeur communicative.

Au grand plaisir de vous revoir dans notre prochaine saison théâtrale…

La troupe de l'Arlequin Walhérois

Les commémorations du 11 novembre

Depuis deux ans, une réflexion est menée pour redynamiser les commémorations du 11 novembre : comment transmettre la Mémoire à la jeune génération ? Comment continuer à donner du sens à cette date symbolique ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous proposons aux élus du Conseil Communal des Enfants de prendre un rôle lors de cette manifestation. Un travail de préparation a été mené avec eux en allant découvrir les monuments aux morts : qu'est-ce que cela représente ? Qui sont les victimes ? Pourquoi sont-elles décédées ? Cette réflexion de groupe a débouché sur une intervention orale des enfants dans la salle de Falaën ce 11 novembre dernier, en présence des portes drapeaux, des familles, des participants et des élus. C'est une grande satisfaction de constater une présence accrue et renouvelée du public lors de ce jour du Souvenir.

Cela nous encourage à continuer dans cette voie dans les années futures afin de perpétuer le devoir de mémoire, mais aussi pour donner un sens actuel et concret à cette journée.

Arnaud Gérard
Echevin de la Jeunesse et de la Cohésion sociale

Conseil des aînés

Conférence santé : la douleur chronique

Le 13 octobre, le Conseil Consultatif Communal des Aînés, en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale de la commune d'Onhaye, a organisé une conférence sur le thème de la douleur chronique.

Elle a eu lieu à la salle de Gérin et était animée par la docteure Valérie-Anne de Wilde, médecine physique et réadaptation - algologue - centre multidisciplinaire de la douleur chronique et par Ariane Mouzon, pharmacien hospitalier clinicien du CHU UCL Namur (site de Godinne).

Amicale des Seniors Onhaye

Salle comble pour le banquet annuel de l'Amicale des Seniors Onhaye. Plus de nonante personnes ont répondu à l'invitation de la dernière activité de l'Amicale pour cette année. Après le speech de bienvenue du Président, s'en est suivi un excellent repas qui a titillé les papilles des convives dans une ambiance musicale et très conviviale.

Fait exceptionnel, Hélène Payen a été félicité pour ses 90 printemps par le Président, Anselme Michaux, et au nom du comité en lui offrant un beau bouquet de fleurs et un cadre avec une photo sur toile la représentant. Très émue, cette dernière a remercié toute l'assemblée.

Prochain rendez-vous pour les Aînés au mois de janvier pour la galette des Rois.

L'ensemble du comité de l'Amicale des Seniors Onhaye souhaite à toutes et à tous un JOYEUX NOEL et une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018 en espérant vous revoir nombreux pour leurs festivités de l'an prochain.

Place aux enfants à Onhaye

A l'initiative du Conseil Communal des Enfants, une seconde édition de «Place aux Enfants» a été organisée le 21 octobre dans la commune. Pour rappel, l'objectif de ce projet coordonné par la Province de Namur est de faire découvrir aux enfants les différents acteurs, métiers ou particularités de la commune dans laquelle ils vivent.

Originalité à Onhaye : le programme est déterminé en fonction des envies et souhaits des enfants du Conseil. Résultat : un contenu diversifié et riche en surprises. Quatre étapes étaient au menu.

En matinée, le bureau de Police de proximité d'Onhaye a ouvert ses portes. Le moins que l'on puisse écrire, c'est que

les petits plats étaient mis dans les grands ! Les enfants ont eu le plaisir de découvrir différentes facettes du métier. En arrivant sur le parking de la maison communale, les participants (de même que les citoyens qui venaient au guichet de l'administration !) étaient surpris par la présence de deux chevaux de la police montée. Tout aussi impressionnant : une démonstration de la brigade canine avec un maître-chien. Deux autres activités furent très appréciées car les enfants pouvaient jouer un rôle actif : le stand de tir et un exercice de recherche d'empreintes.

Seconde étape : les pompiers de la zone DINAPHI faisaient découvrir leur métier. Un moment toujours très apprécié avec la présentation des différents véhicules. En fin de matinée, c'est au tour des pompiers de faire découvrir leur métier. Les enfants ont pu découvrir les camions, les ambulances. Ils ont pu également monter dans la nacelle. Pour les plus aventuriers, ils ont pu monter à 30 m de haut !!

Dans l'après-midi, le bus prit la direction de Sommière et plus particulièrement de la ferme Hazard pour une visite de la fromagerie. Monsieur Hazard a expliqué les différentes étapes de la fabrication du fromage de Sommière, avec une dégustation à la clé.

Enfin, la dernière étape de la journée était fixée à la ferme de Jérome et Emilie De Groote-Talmasse. Une visite réalisée avec patience et pédagogie, centrée sur les animaux de l'exploitation : vaches, cochons et bien évidement le nouveau poulailler en production biologique.

Je remercie vivement nos agriculteurs locaux ainsi que les services de pompiers et de police pour la qualité de l'accueil et des activités.

A tous les enfants d'Onhaye : rendez-vous l'année prochaine pour une troisième édition !

Arnaud Gérard
Echevin de la Jeunesse et de la Cohésion sociale

Mobilisud

Centrale d'appel (n° gratuit) s'adressant aux personnes précarisées et isolées en zone rurale qui ont des problèmes de déplacement à l'intérieur ou vers l'extérieur de leur commune même les week-end (rendez-vous médicaux, administratifs, courses, visites, etc…)

MobiliSud trouve une solution dans les 48h en collaboration avec les taxis sociaux existants. Le cas échéant, un chauffeur bénévole, le plus proche disponible vous véhicule.

Tarif : 0,34 €/km du départ et au retour du domicile du chauffeur (pas de frais d'attente)

Contact : 0800 37 309 du lundi au vendredi 9h à 12h et 13h à 15h - contact@mobilisud.be

90e chapitre de la Confrérie
Li Crochon
Samedi 24 mars 2018
en la salle "Le Mazamet" à Anthée

Solidarité Walhéroise

Un grand merci à tous pour votre générosité et de votre bon accueil lors de notre collecte du 16 décembre qui nous permettra de poursuivre notre mission consistant à permettre un mieux vivre pour tous.

Cette mission a pu se dérouler dans de bonnes conditions grâce aux enfants inscrits au catéchisme de Profession de Foi et aux nombreux bénévoles. Nous les en remercions de tout cœur.

Les colis sont distribués aux ayants droit tous les premiers mardis du mois, de 9h à 12h, dans notre local sur la Place Collignon.

Responsable de la distribution :
Madame Danielle Thomas - **082 699 515**

Les membres du comité de la Solidarité Walhéroise vous souhaitent à toutes et à tous un JOYEUX NOEL et une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018.

Toffaye 2017

Tous les ingrédients étaient réunis pour une Toffaye 2017 exceptionnelle : votre enthousiasme pour nos préparations culinaires, vos sourires, vos déhanchés sur la piste de danse grâce à l'animation musicale «Les Faucons».

Merci de votre confiance !

Le comité est encore toujours à la recherche d'une famille afin d'accueillir des jumeaux Cafrans. Renseignements auprès du Président Luc Hendrickx (0473 560 016).

Nous vous souhaitons le meilleur pour 2018.

Nathalie Bronchart
Secrétaire Comité Jumelage

VOUS NE CONNAISSEZ PAS ENCORE LA NAVETTE RURALE ?

La navette rurale est un service public mis à la disposition de la population de la commune d'Onhaye. C'est une solution alternative pour résoudre en partie vos problèmes de mobilité.
Elle s'adresse à toute personne qui rencontre des difficultés pour se déplacer.
Les personnes utilisatrices sont prises et reconduites à leur domicile. Les déplacements couvrent un rayon maximum de 100 km aller-retour. Vous pouvez faire appel à ce service pour différents déplacements : vos démarches administratives, un rendez-vous médical, sportif, culturel ou tout simplement pour faire vos courses.

La navette rurale circule du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00. Le coût est de 30 cents du km et 75 cents la demi-heure d'attente entamée. Réservation 48h00 à l'avance, auprès de Sabrina CIARMOLI au 082 61 04 27 ou au 0491 61 39 81. N'hésitez pas à faire appel à ce service !

La navette rurale rencontre de plus de plus de succès auprès de la population walhéroise ! Si vous avez un peu de temps. Si vous désirez rendre service aux citoyens, venez rejoindre le groupe de chauffeurs.

Contacts et renseignements : Sabrina Ciarmoli au 082 61 04 27 ou au 0491 61 39 81

Une initiative conjointe du Plan de Cohésion Sociale (PCS) de l'administration communale d'Onhaye et du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA).

Sabrina Ciarmoli

le SI de Onhaye vous souhaite le meilleur des voeux..
que 2018 vous apporte :
le Bonheur...la Paix...la Santé...
Anne-Marie, Cécile, Danielle, Fabrice, Gérard, Jacques,
Jean, Jean-François, Jennifer, Luc et Philippe

En ce jour de fête,
faites votre menu vous-même
Service Traiteur
des réveillons du
24 et 31 décembre 2017
Restaurant «Le Walhère Roi»
Place Henri Collignon 11, 5520 Onhaye
Réservations : 082/69.97.19
Commande à passer avant le 22 décembre
Enlèvement le 24 décembre avant 17h00
Enlèvement le 31 décembre avant 16h00
En ce jour de fête,
faites votre menu vous-même
Entrées
• Escalope de foie gras poêlée sur pain brioché perdu et pommes caramélisées ..... 15€
• Terrine de gibier et accompagnements de saison ..... 13€
• Wrap de saumon fumé et mascarpone aux fines herbes et citron ..... 13€
• Bisque de homard et croutons ..... 7€
Homards
• Belle-vue, sauce tartare et cocktail, salade ..... 25€
• Chaud, tagliatelles, fines herbes ..... 25€
(le demi homard à 22 €)
Plats
• Papillotte de dos de cabillaud aux petits légumes, curry et coriandre ..... 17€
• Filet de marcassin, sauce grand Veneur et accompagnements ..... 20€
• Ballotine de volaille aux fruits secs, sauce Li Crochon, pdt dauphine ..... 18€
Desserts
• Bavarois chocolat fruits rouges ..... 6€
• Bûchette caramel au beurre salé ..... 7€
• Bûchette chocolat façon Forêt noire ..... 7€
• Bûchette crème au beurre spéculoos ..... 7€
Le pain, beurre & mignardises seront offerts pour chaque repas commandé
Menu de Noël
Servis le 25 décembre midi et soir
Menu à 39€
Apéritif festif & mise en appétit
•
Carré de cabillaud dans son bouillon thaï, minis légumes et riz
••
Sorbet Poire Cognac
•••
Tournedos de bœuf façon rossini et compotée de poires au poivre, pdt dauphine
••••
Dessert de Noël, caramel au beurre salé
Restaurant «Le Walhère Roi»
Place Henri Collignon 11, 5520 Onhaye
Réservations : 082/69.97.19
Place Henri Collignon 11
5520 ONHAYE
082 699 719
info@le-walhere-roi.be
www.le-walhere-roi.be
Ouvert tous les jours
sauf le mercredi et le samedi midi
12h - 14h30 et 18h30 - 22h
Le Walhère Roi

Artisan Glacier « Les Lutins»

Meilleur artisan glacier de Belgique

20 ans d'expérience

Nominé au Coq de cristal

Pas d'colorants de goût ni d'arôme artificiel

Glace

Bûchette individuelle
Bûche de noël
Coeur de nouvel an
Traineau

Les parfums proposés sont:

- Vanille/Chocolat
- Vanille/Moka
- Vanille/Spéculoos — 3,5 € / pers
- Vanille/Caramel
- Vanille/Framboise

- Lait d'amande/Caramel — 4 € / pers
- Lait d'amande/Framboise
- Lait d'amande/Spéculoos
- Omelette norvegienne

- La croquantine
(Vanille praline et son croquant) — 4,5 € / pers
- La mûroise
(Vanille/mûroise/biscuit)
- Forêt noire — 4,5 € / pers
(Chocolat/griotte/lait d'amande)

- Bûchette indiv: — 4 € / pers
- Option meringue sèche — +0,5 € / pers

Sorbet

À partir de 10€ le litre

- Citron
- Orange
- Pomme
- Cuberdon
- Framboise
- Péche de vigne
- Griotte
- Poire
- Mojito
- ...

Afin de vous servir au mieux, nous vous demandons de passer commande avant le:
- 20 décembre (Noël)
- 27 décembre (Nouvel an)

Pâtisserie Praline

Glace Sorbet

Pâtisserie

Bûche foret noire — 4 € / pers
Bûche fruits chantilly — 3,50 € / pers
Bûche crème au beurre — 3,50 € / pers
- Moka
- Chocolat
- Praline
- Spéculoos

Bûche bavarois — 4 € / pers
- Framboise
- Chocolat et son croquant

Cougnou et craquelin
- 100 gr
- 250 gr
- 500 gr

Afin de vous servir au mieux, nous vous demandons de passer commande avant le:
- 20 décembre (Noël)
- 27 décembre (Nouvel an)

Praline

«Chocolatier Belge»

Bruyerre
Depuis 1909
La passion du chocolat

Sigōji
CHOCOLAT DE LUXE

À partir du 3 janvier
galette des rois

Ouvert de 7h30 à 15h
les réveillons

Meilleur artisan glacier de Belgique

Artisan Glacier « Les Lutins»
Place Docteur Jacques 10
5520 Anthée
kairetdenis@skynet.be
082 67 98 23